

Anne Lebrun Merlin remercie les membres de la commission qui s'investissent pour la commune.

XI. Informations diverses

- Vente des locaux communaux Z.I. : l'acte de vente définitif des parcelles cadastrées AI 81 – 82 d'une contenance respective de 9 302 m² et 3 492 m² situées sur la zone industrielle (anciennement Greentech), sera prochainement signé avec les transports Lebon pour la somme de 360 000 € net vendeur.

- Résultats des élections Départementales et Régionales, ont été élus au 2nd tour :

> Elections Départementales : M. Frédéric DEMULE et Mme Françoise RAGUENEAU sont élus - 465 votants/1455 inscrits

> Elections Régionales : M. Xavier BERTRAND est élu - 462 votants/1455 inscrits

Monsieur le Maire précise que les prochaines élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.

- PETR / labellisation Pays d'Art et d'Histoire : Le PETR Cœur des Hauts-de-France, œuvrant pour le compte des communautés de communes Terre de Picardie, Est de la Somme et Haute Somme, soit pour 144 communes et près de 70 000 habitants, a candidaté au label des Pays d'Art et d'Histoire, décerné par le Ministère de la Culture. Après un long travail de recherches, de diagnostic et d'écriture du projet, le PETR Cœur des Hauts-de-France est passé en jury le 18 février 2021. Celui-ci a souligné la qualité du dossier. A l'unanimité, le jury de la Commission Régionale de l'Architecture et du Patrimoine a validé l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire. Notre commune sera directement concernée avec l'église, qui possède un patrimoine historique et architectural remarquable. Sa rénovation en est d'autant plus justifiée.

M. Philippe Cheval : nous sommes le deuxième territoire labellisé du département de la Somme avec Amiens Métropole mais surtout le premier entièrement rural de la région Hauts-de-France. Cette annonce est l'aboutissement de la démarche de candidature mais aussi la validation pour poursuivre les actions engagées. Il y aura des visites par des guides conférenciers pour les touristes, axées sur l'art, le patrimoine et l'histoire. Pour valoriser le territoire plus localement, 2 emplois vont être créés par le PETR. Je suis fier d'avoir obtenu ce label. Je compte sur vous pour être les ambassadeurs de ce label et de faire monter en puissance l'attractivité de notre territoire.

Monsieur le Maire présente une plaquette reçue en mairie qui résume parfaitement cette labellisation Pays d'Art et d'Histoire. Il propose aux conseillers de venir la consulter en Mairie.

- Redynamisation du centre-bourg : Les concertations avec les commerçants, artisans, entreprises, habitants arrivent à leurs termes. Le comité de pilotage se réunit le 1er juillet pour la restitution de la phase 2 de cette étude. Monsieur le Maire propose une réunion de conseil municipal uniquement sur ce sujet (jeudi 15 juillet).

M. Régis Lecot : La poste est encore fermée 2 jours cette semaine. C'est inquiétant et les habitants sont mécontents.

M. le Maire : Cela se reproduit en effet un peu trop souvent. A suivre quant aux éventuels « projets » de la poste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.



OPÉRATION «PRENDS TA BINETTE»



Cette année encore, aidées par une météo propice, les mauvaises herbes se sont confortablement installées sur le domaine public, se répandant sur les trottoirs, les chaussées et au cimetière.

La municipalité s'est engagée dans la campagne "zéro phyto", privilégiant les méthodes dites "alternatives" comme le désherbage manuel dans les différents espaces publics de la ville.

C'est ainsi que les membres de la commission environnement et communication ont prêté main-forte aux agents communaux pour nettoyer le cimetière. Une opération « binette » a été réalisée le dimanche 11 juillet de 09h00 à 13h30 et le vendredi 16 juillet de 09h00 à 13h30.



Dimanche 11 juillet



Vendredi 16 juillet

DÉPÔTS SAUVAGES

UNE INCIVILITÉ QUI PEUT VOUS COÛTER TRÈS CHER

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage. Les dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages.

Si le contrevenant refuse de procéder aux travaux de résorption,  il est passible d'une amende de 68 euros ou plus et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1500 euros.

L'abandon ou le dépôt de déchets par une entreprise peut être passible de 2 ans de prison et/ou 75000 euros d'amende.

PENSONS AUX GÉNÉRATIONS FUTURES, NE DÉGRADONS PAS NOTRE PLANÈTE.



HORAIRES DÉCHÈTERIE – ROSIÈRES EN SANTERRE

	HIVER Du 1 ^{er} Oct. au 31 Mars	ÉTÉ Du 1 ^{er} Avril au 30 Sept.
LUNDI	Fermée 14h – 17h	Fermée 14h – 18h
MARDI	9h – 11h45 14h – 17h	9h – 11h45 14h – 18h
MERCREDI	Fermée Fermée	Fermée Fermée
JEUDI	9h – 11h45 14h – 17h	9h – 11h45 14h – 18h
VENDREDI	9h – 11h45 14h – 17h	9h – 11h45 14h – 18h
SAMEDI	9h – 11h45 14h – 17h	9h – 11h45 14h – 17h45

ENCOMBRANTS

Collecte sur rendez-vous
Ressourcerie A.I.R.

Téléphone : 09 72 25 71 64

PLUS D'INFORMATIONS SUR :

www.terredepicardie.fr

Service déchets : 03 64 63 00 60



**LA NATURE EST BELLE
PROTEGEONS LA !**

CÉRÉMONIE DU 08 MAI

UNE CÉRÉMONIE EN PETIT COMITÉ

Cette année, la commémoration du 08 mai 1945 était réduite à sa plus simple expression selon les directives de la préfète de la Somme.

Trois porte-drapeaux et un minimum de personnes autour du monument aux morts.

Des gerbes ont été déposées en hommage aux morts de la commune au cours de ce conflit, avec une pensée pour les morts de toutes les guerres.



APPEL DU 18 JUIN

VENDREDI 18 JUIN 2021 :

Journée nationale commémorative de l'appel historique du 18 juin 1940 du Général de Gaulle qui a refusé la défaite et a incité la poursuite du combat contre l'ennemi.

Afin de respecter les règles gouvernementales et dans l'objectif de limiter la propagation du virus de la Covid-19, cette cérémonie commémorative a été, de la même façon que les précédentes, célébrée en comité restreint. 🚲



C'est entouré des porte-drapeaux, de ses adjoints et du président de la communauté de communes « Terre de Picardie » que Thierry LINEATTE a célébré ce moment de mémoire en déposant des gerbes au monument aux morts. Le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées a été relayé par Monsieur le Maire et Madame LATAPIE-COPE, Présidente de la section locale des Anciens combattants a lu l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940.

Vous remarquerez, dans ce bulletin, que nous apportons notre contribution aux commerçants et artisans locaux en insérant leur logo ou carte de visite. Tous ont été contactés, ceux qui n'ont pas encore répondu peuvent toujours le faire, leur publicité paraîtra dans le prochain numéro.

OBJETS FEMININ
Jouets anciens
Petits meubles

LADY BROC
Achats-ventes

06-27-83-31-23
bettinacross@hotmail.fr

Alexandra
Coiffeuse à domicile
Homme, femme, enfants

Du lundi au samedi
De 9h00 à 18h30

0778818599
Eul. 79987406000012



NICOLAS BATIMENT

MAÇONNERIE PLÂTRERIE
ISOLATION CARRELAGE
RENOVATION

6 RUE DU MARECHAL
80200 DEMEECOURT

FAX: 03.22.85.66.72 ☎ 06.73.06.15.00

CLEANING DISTRICT

Polissage
Lustrage
Traitement Céramique

06 16 64 56 20
80320 CHAULNES

Ma-Boutique
27-bis rue Odon Dumont
80320 CHAULNES
Du mardi au samedi
De 10h à 12h et de 14h à 18h00

Vêtements, lingerie, accessoires et
plusieurs accessoires



NICOBRICK
Maçonnerie



BUTEUX Nicolas
7 Allée creuse - 80 CHAULNES
06 69 64 44 08



PHARMACIE
FLAMENT-VANYSACKER

MATERIEL MEDICAL - LIVRAISONS A DOMICILE
Accueil, écoute et conseils

16 bis, av. Aristide Briand - 80320 CHAULNES

03 22 85 40 32
www.pharmacie-chaulnes.com



UN CHEMIN, UNE ÉCOLE

Voici une petite idée pour profiter des beaux jours ensoleillés : pourquoi ne pas faire une petite randonnée dans Chaulnes en suivant le circuit pédestre du tour de ville ?

Vous pouvez vous procurer l'itinéraire « un chemin, une école » à la Mairie. Ce dépliant a été réalisé il y a quelques années par les élèves de CM2 de l'école Robert Doisneau à Chaulnes.



ÉCOLE ROBERT DOISNEAU

ACTIONS MENÉES PAR LES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les représentants de parents d'élèves de l'école Robert Doisneau de Chaulnes ont eu la chance de vous accueillir sur leur stand pendant le marché du terroir du dimanche 13 juin.

Jeux, portes clés et sacs ont fait la joie des petits et des grands sous un beau soleil.

Cette action avait pour but de faire plaisir aux familles, de retrouver de l'animation et de se rencontrer à nouveau.

Leur motivation ne s'arrête pas là.

Les 29 mai et 01 juin, c'est dans un contexte sanitaire qui empêche une nouvelle fois la tenue de la kermesse de fin d'année que, les parents bénévoles et les enseignants se sont retrouvés pour créer des après midi de jeux.

11 ateliers étaient proposés aux élèves pour leur plus grande joie: Mini golf, atelier foot, parcours, chamboule tout, lancer d'anneaux,

A l'issue de ces animations, un cadeau leur a été offert par l'école.

Finalement cette année se termine sur une note joyeuse et positive grâce à une belle mobilisation.



COLLÈGE ARISTIDE BRIAND UNE AVENTURE VÉCUE AVEC VOUS !

Tout d'abord, et parce que sans les habitants de Chaulnes nous n'y serions pas arrivés, MERCI !



MAIS COMMENÇONS PAR LE DÉBUT.

Au collège de Chaulnes, l'année scolaire 2020/2021 a été placée sous le signe de l'orientation pour la classe de 3ème Varsovie. M. Lagache-Richard et Mme Bichet ont mis en place différentes actions pour permettre aux élèves de réfléchir à leur projet professionnel. En cela, ils ont eu l'aide de Pôle Emploi, de la conseillère d'orientation et ont sollicité l'intervention de la chambre des métiers des Hauts-de-France, de LM Wind (Cherbourg) et enfin ont inscrit les élèves au concours « je filme le métier qui me plaît ».

LE CONCOURS

Pendant 4 jours les 3èmes Varsovie ont travaillé avec un réalisateur parisien pour mettre en valeur la Picardie et surtout son patrimoine au travers du métier d'entraîneur fédéral de longue paume. Les élèves ont ainsi découvert différents métiers liés à l'audiovisuel et au montage et ont trouvé que « *c'était bien parce que chacun a pu faire différentes tâches* », « *on a eu de la chance car on a passé de bons moments ensemble* », « *ce projet a resserré les liens dans la classe* », « *ce projet nous a tous rapprochés* ».

Si nous étions en concurrence avec 2340 établissements, nous avons réussi l'exploit de finir dans les 10 premiers grâce au travail acharné d'Emilio, d'Herlyng, de Maëlys, d'Alyssa, d'Eva, de Madame Fatoux (merci beaucoup pour l'aide apportée) et les habitants de Chaulnes.



VISER LA LUNE ET AU FINAL DÉCROCHER LES ÉTOILES

Le collège n'est pas monté sur les marches du podium mais a eu la surprise d'être contacté et sélectionné par France 3 pour travailler sur le thème suivant : « city reporter ou comment les adolescents voient leur ville aujourd'hui et demain ».

Un nouveau défi que le collège va relever sachant pouvoir compter sur votre soutien.



HOMMAGE À MADAME BEAL

Le 11 mai, l'ensemble du collège Aristide Briand de Chaulnes rendait hommage à Mme Béal, professeure d'anglais, décédée des suites d'une longue maladie.

Élèves, collègues, parents, se sont retrouvés pour planter un rosier anglais en sa mémoire.

Mathéo, Inès, Hortense, Raphaël, Mégane, Baptiste ont eu des mots touchants, se rappelant la sympathie et l'engagement de leur professeure disparue.

Un beau geste, marqué du respect et du vivre ensemble.

LE JURY EST PASSÉ ...

Dernièrement, le jury du concours des maisons fleuries composé des membres de la commission communication et environnement s'est déplacé dans le village pour noter les maisons fleuries avec le jardin visible de la rue et les maisons fleuries sans jardin. 10 personnes s'étaient inscrites au préalable à la mairie. L'aspect général, la propreté, l'ampleur du fleurissement, la diversité, l'originalité, les choix des végétaux, l'harmonie des couleurs et de l'aménagement, les éléments décoratifs, tels sont les critères retenus par le jury.



Ce concours nous est cher car il met en avant un double mérite. Il récompense à la fois le talent des jardiniers et l'engagement des citoyens au service de l'embellissement du cadre de vie commun.

Les résultats seront communiqués au cours d'une cérémonie, avec remise de prix, en mairie début octobre, en tenant compte des mesures sanitaires en vigueur à cette période. Chaque participant sera convié personnellement par courrier.

La commission communication et environnement a remercié tous ces jardiniers qui embellissent leur lieu de vie et participent ainsi à donner une belle image de Chaulnes. Au-delà du concours, ce sont 149 adresses joliment fleuries qui ont été recensées et qui recevront une lettre de félicitations.

Embellir la ville, la rendre plus colorée et accueillante, c'est l'objectif du concours des maisons fleuries



Par ailleurs, la commune est inscrite au concours « Villes et villages fleuris 2021 » pour l'obtention de la labellisation.

Le jury régional constitué de professionnels des espaces verts, de l'urbanisme, de l'environnement et du tourisme s'est promené quelques heures dans la commune le lundi 12 juillet. Chacun devait apprécier, en fonction des critères définis nationalement, la qualité du fleurissement et du cadre de vie et en tenant compte de l'investissement humain consenti.

Nous sommes, aujourd'hui, dans l'attente des résultats qui seront diffusés dans le prochain bulletin. SUSPENS...

Les atouts d'une commune labellisée :

- Une commune conviviale
- Une commune engagée dans le développement durable
- Une commune attractive



Octobre Rose



Bonjour,

Je suis Suzanne, j'ai 12 ans et j'ai eu l'idée de vouloir participer avec mon équipe de football féminine U13 de l'AAE Chaulnes à **Octobre Rose**.

Ma grand-mère a été touchée à deux reprises par un cancer du sein, dont un, il y a deux ans et l'autre il y a plus de 10 ans, mais j'étais encore trop petite pour comprendre. Elle a combattu la maladie comme beaucoup d'autres femmes encore aujourd'hui.

C'est pour cela que j'ai voulu m'associer avec **l'Agence Immobilière**, qui participe déjà depuis plusieurs années à cette cause.

J'ai également trouvé le soutien d'un sponsor qui est la « **Démolition Santerroise** » qui va nous faire un don au profit d'une action que nous mènerons. Les bénéfices seront totalement reversés à l'association **Octobre Rose**.

Alors, je vous donne **rendez-vous le samedi 09 Octobre 2021**, au stade de Chaulnes le matin pour voir le match des U13 Féminines suivi d'une petite restauration rapide le midi (sandwichs) puis l'après-midi il y aura deux circuits de marche proposés par **l'Agence Immobilière** et le **Club de Marche de Chaulnes**.

Je compte sur vous, pour être tous mobilisés pour soutenir l'association **Octobre Rose**.

Suzanne

Avec la participation :



LA BOURSE AUX PLANTES



Les asperges, reines du jour, ont rapidement trouvé preneurs le dimanche 09 mai.

Les très nombreux chalands ont pu se consoler avec des plantes, puisque parallèlement au traditionnel marché campagnard se tenait une bourse aux plantes réservée aux non professionnels, la première en son genre dans la commune.

Cinq particuliers, venus de La Neuville Les Bray, Suzanne, Bray sur Somme, Hombleux et Chaulnes ont proposé leurs plants et plantes, à

l'échange ou à la vente, à des prix défiant toute concurrence.

Une troisième animation était proposée, bien protégée sous un auvent, on pouvait admirer une exposition de dessins d'enfants réalisés pour le concours « dessines le printemps », concours organisé pour et par les écoles de Chaulnes et la commission loisirs de la commune.

La pluie n'aura que brièvement interrompu le flot des visiteurs, signe révélateur de l'intérêt grandissant pour le jardinage.

Les exposants ont également été ravis et souhaitent renouveler l'opération l'année prochaine, soit le 08 mai 2022. Mais en attendant cette date, nous vous donnons rendez-vous le 10 octobre prochain pour une seconde bourse aux plantes 2021, d'automne cette fois.



A vos agendas :

Dimanche 10 octobre 2021 et dimanche 08 mai 2022
sur le marché campagnard de CHAULNES « les Trésors du Santerre »
BOURSE AUX PLANTES (réservée aux particuliers)